Réf. Farde e-Assemblées : 2552687

N° OJ : 78

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/10/2023

Objet : Semaine des Handicaps.- Subsides.- Montant total : 25.060,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2023 ;

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances, des subsides peuvent être accordés;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Des subsides pour un montant total de 25.060,00 EUR sont octroyés aux entités suivantes et réparti comme suit :
- SDH 26 : "Palais des Beaux-Arts de Bruxelles" société anonyme de droit public à finalité sociale (895408978) : 3.000,00 EUR à l'article 84201/43501 du budget ordinaire de 2023 (Eng : 23/038306) ;
- SDH 27 : asbl "Le Palace" (879085066) : 22.060,00 EUR à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2023 (Eng : 23/038344).

Annexes :